Image not found or type unknown

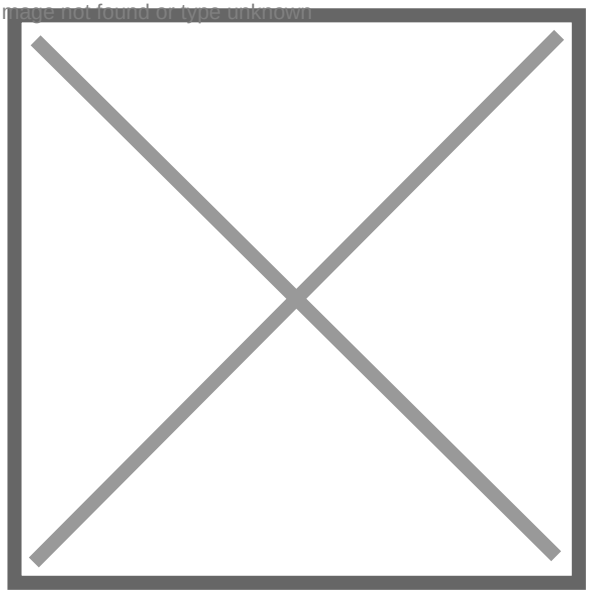

Problème colocation - harcelement

Par **EH3087**, le **03/12/2013** à **11:13**

Bonjour,

Je me permets de poster ce message car j'ai un sérieux problème.

J'ai quitté une colocation il y a 6 mois en respectant les délais de préavis.

A ce jour, mon ancien colocataire me demande des frais pour l'électricité et utilise mon nom dans les contrats sans mon accord.

Ainsi afin de justifier des montants, il me délivre une facture avec sa nouvelle adresse et mon nom avec le sien sur le contrat. Je ne m'y connais pas vraiment mais cela est il de l'usurpation d'identité?

Par ailleurs et c'est là où la situation devient très compliquée,cette personne viens réclamer cette somme d'argent à mon entreprise en débarquant dans mes bureaux et écrivant des lettres à mon directeur.

Je me sens harcelé sur mon lieu de travail car cette personne vient plusieurs fois.

Quels sont ces droits? comment faire pour que cette situation ne se reproduise pas sur mon lieu de travail.

En vous remerciant,

Par **moisse**, le **03/12/2013** à **11:54**

Bonjour,
Vous ne pouvez que déposer plainte auprès du commissariat ou la gendarmerie le plus proche.
Si vous sentez de la réticence à enregistrer votre plainte, car elle sent la séparation sentimentale conflictuelle, ne pas hésiter à exposer les faits directement auprès du procureur de la république par courrier circonstancié.

Par **Lag0**, le **03/12/2013** à **12:16**

Bonjour,
Si j'ai bien compris, vous êtes tous deux partis de votre ancienne location et votre ex-colocataire a donc repris une nouvelle location. Il a fait mettre les contrat EDF à vos deux noms alors que vous n'habitez plus ensemble et vous demande de participer au paiement.
C'est bien ça ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés